## **LES ARTICLES**

## a. L'article défini

L'article défini n'existe pas en latin classique, mais il a été créé très tôt dans toutes les langues romanes.

C'était un pronom démonstratif : *ille* ou *ipse* qui par affaiblissement graduel de sa signification a reçu la fonction d'article défini

ILLE était la forme la plus répandue ainsi en certains dialectes IPSE (par ex. Sebre= le fleuve Ébre)

	SINGULIER		PLURIEL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Cas sujet	li	la	Li	Les
Cas régime	Lo, le	La	Les	les

Au XIV s.: le, la, l', les

Illi> li

Li amis ou l'amis

Illum > lo XI<sup>e</sup> s'affaiblit en *le* 

illa > la la voyelle finale s'élide très tôt l'amie

illi > li au pluriel la voyelle ne s'elidait jamais : li amis

Illos, illas > les

 $\dot{A} + lo > al > au$ 

À + les > as > aus> (analogie avec au)

De + lo > del > deu> du

De + les > dels > des

## b. L'article indéfini

L'article défini se retrouve dans toutes les langues romanes et s'est développé en latin vulgaire/populaire/bas latin.

Le numéral *unus* qui signifiait d'abord UN SEUL passe au sens d'un certain (quidam) et finit par fonctionner comme un article indéfini.

	SINGULIER		PLURIEL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Cas sujet	Unus> uns	Una> une	Uni > un	Unas > unes
Cas régime	Unum> un	Una> une	Unos> uns	Unas> unes

XIV<sup>e</sup> s : un, une, uns, unes

Au XVI<sup>e</sup>: uns et unes disparaissent : restent les uns, quelques-uns et quelques-unes.

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	Féminin	<mark>DES</mark>
UN	UNE	

## c. L'article partitif

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	Féminin	DES
Du (de l')	De la (de l')	

D'ordinaire devant un substantif : du pain, de la viande, des pommes.

Si le substantif est précédé d'un adjectif l'article se réduit à **de** (préposition) : <u>de</u> bon pain (toujours ce <u>DE</u> est au singulier).

Originairement le partitif n'était pas un article : *manger du pain* actuellement veut dire se nourrir de la substance du pain.

Au Moyen Âge *mangier del pain*, signifiait manger une certaine quantité d'un pain déterminé, du pain, de ce pain –ci.

mangier del pain = mangier de pain

Le partitif dont on parle aujourd'hui est sorti d'un emploi particulier de *de* (préposition). Emploi elliptique de la préposition *de*.

En latin populaire on atteste cet emploi : edere de pane, bibere de vino. Cet usage est répandu dans les langues romanes jusqu'au Moyen Âge.

En français on retrouve jusqu'au XIV <sup>e</sup> s. l'emploi *de* de partitif devant un substantif non déterminé.

Et de pain ne gustad.

Cet emploi est disparu français. On ne dit pas manger de pain mais manger du pain

Mais l'usage qui est resté est de + adj.+ nom. Voici de belles filles.

À côté des constructions mangier de pain, acheter de viande on trouve au Moyen Âge : mangier del pain, acheter de la viande.

À partir du moment où les noms employés au sens général prennent l'article défini, le même article s'introduit aussi après le *de* partitif. *Boivre del vin, mangier de la viande*.